



Moulin de Vénéjan

Origine : Fort anciennes (orient/moyen orient) introduits dit-on en occident par les croisades

Modèles : 2 principaux, moulin-Tour (bois et maçonnerie) ou Pivots (ensemble pivotant sur un axe à la recherche du vent).

Queue : Généralement extérieur dans le Sud-ouest notamment (manœuvrée à bras d'hommes, animaux, ou système mécanique treuil par exemple). Dans les moulins provençaux par contre, seul, le toit, solidaire des ailes pivote. La manœuvre se fait de l'intérieur à l'aide d'un simple levier... peut être à cause du vent particulièrement violent quelquefois.

Moulin de Vénéjan : 1813. Un certain Joseph Dumas, meunier à Bagnols sur Cèze, demande l'autorisation de construire un moulin sur le sommet de la montagne. Autorisation accordée le 12 octobre moyennant la somme de 6 francs par an versé dans la caisse du receveur municipal. Ce moulin poursuit le maire Devanel « rendra les plus grands services aux populations locales qui, jusqu'ici devaient porter leur grain assez loin à Pont Saint Esprit ou Bagnols sur Cèze... A noter que ce début de XIXe siècle marque la fin de l'époque de construction des moulins bientôt vaincus par la vapeur...

A noter : Ici, pour des raisons de sécurité les meules sont au sol. Traditionnellement elles se trouvaient au premier étage (trace d'escaliers) le rez-de-chaussée étant réservé à la bluterie (de butoir : tamis).

Description : de haut en bas l'arbre tournant (ou moteur) le rouet (grande roue) et ses alluchons (dents) la lanterne (petite roue) et ses fuseaux (rayons, barreaux) le gros fer (qui ici est un gros bois) l'anille (pièce spécifique entre le gros fer et la meule tournante), les meules tournante (supérieure) et gisante (immobile inférieure) aux stries tournées vers l'extérieur pour évacuer la farine, la trémie qui reçoit le grain à moudre et dont l'orifice peut être fermé par une planchette, l'auget qui conduit le grain jusqu'à l'œillard (entrée) de la meule. Les 2 meules sont enfermées dans un coffre en bois circulaire l'arcure.

Meules : faites en « pierre meunière » silex extrêmement dur. Elles provenaient autrefois de la Ferte sous Jouarre (Seine et Marne) et localement des carrières de St Quentin la Poterie. Cerclées de fer, leur manutention s'avérait délicate. Leur nettoyage, au petit burin et marteau rendait souvent aveugle ou malvoyant

l'ouvrier chargé de ce travail par les éclats qu'il recevait au visage non protégé...

Frein : le moulin laissé à lui-même est « auto-freiné » par la masse d'une lourde pierre agissant sur un sabot de bois tendre (peuplier) enserrant le rouet. Ce frein peut être aussi commandé de l'extérieur lorsque le meunier est seul pour poser les toiles, notamment.

Voiles : leur surface totale est de 60m² mais on peut n'en installer que la moitié selon l'intensité du vent.

Ailes : Elles sont en Douglas (variété de pin américain particulièrement résistant aux maladies et intempéries, le chêne est aussi beaucoup utilisé (arbre moteur et autres). Les ailes au nombre de 4, sont légèrement gauchies pour une meilleure prise au vent. Leur vitesse de rotation est de 12 tours/minute.

Animaux : ils sont nombreux et indispensables autour du meunier : la mule, le cheval et le chien (compagnon de solitude).

RENAISSANCE du MOULIN de VENEJAN

1990 : premier projet sans résultat (Chapelle St Jean Baptiste à achever)

1997 : Création de l'association « Renaissance du moulin », projet réalisé grâce aux aides du conseil général, régional, Bâtiments de France, crédit agricole et la mairie de Vénéjan

2000 : Montage de la nouvelle structure (28 janvier)

Inauguration le 27 mai 2000



Charpente réalisée par Bernard Garibal
spécialisé en Moulin à Vent